

TENTES A ARCEAUX GONFLABLES



L'accueil et la prise en charge des personnes hors des bâtiments à risques, sont des éléments importants à inclure dans les plans d'organisation risques majeurs.

De montage rapide, ces tentes d'une capacité variable de 15 à 75 m² offrent aux civils, équipes de secours et de sécurité, un lieu confortable où s'abriter et organiser les PC de crise ou des centres de premiers secours.

Vos proches, ou les personnes sous votre responsabilité pourront s'abriter en toute sécurité.



1. DESCRIPTION GENERALE

Ces tentes à usages multiples s'installent en 7 minutes pour la plus grande surface (75 m²). La forme générale de la tente se présente sous forme de segments s'inscrivant dans un demi-cercle. La base est rectangulaire.

Ce modèle de tente offre, par sa forme, un plus grand volume utile et une meilleure utilisation de la surface au sol.

Les tentes sont composées d'un entoilage unique et d'arcs gonflables rendant solidaires le toit, le tapis de sol et les murs. Toutefois, le tapis de sol peut être indépendant de l'entoilage et raccordé par velcro.

Les arcs gonflables sont indépendants et sont reliés mécaniquement à la toile.

Ils se composent d'une enveloppe et d'une chambre à air, appelée également vessie.

Le tapis de sol et la toile de couverture sont assemblés par soudures électriques haute fréquence.

Les dimensions sont :

➤	15 m ²	➤	45m ²
➤	20 m ²	➤	60m ²
➤	30 m ²	➤	75m ²
➤	40 m ²		

2. CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

<i>SURFACE</i>	15 m ²	20 m ²	30 m ²	40 m ²
NOMBRE D'ARCS	2	2	3	3
POIDS EN KG avec tapis	80	85	125	140
POIDS EN KG sans tapis	70	73	102	111
VOLUME PLIEE	1.15 x 0.60 x 0.65	1.20 x 0.80 x 0.75	1.5 x 0.80 x 0.75	1.20 x 1.00 x 0.80
LONGUEUR (mm)	2920	3 500	5 480	7 000
LARGEUR (mm)	5 650	5 650	5 650	5 650
HAUTEUR (mm)	2 825	2 825	2 825	2 825
TEMPS DE MONTAGE	3 mn à 2personnes	4 mn à 3personnes	4 mn à 3personnes	5 mn à 4personnes

<i>SURFACE</i>	45 m ²	60 m ²	60m ²	75m ²
NOMBRE D'ARCS	4	4	5	6
POIDS EN KG avec tapis	165	190	203	245
POIDS EN KG sans tapis	130	145	158	187
VOLUME PLIEE	1.45 x 1.00 x 0.65	1.20 x 1.20 x 0.90	1.20x1.20x0.95	1.40*1.20*0.95
LONGUEUR (mm)	8 000	10 540	10 540	13 080
LARGEUR (mm)	5 650	5 650	5 650	5 650
HAUTEUR (mm)	2 825	2 825	2 825	2 825
TEMPS DE MONTAGE	5 mn à 4 personnes	5 mn à 4 personnes	6mn à 4 personnes	7mn à 5 Personnes

3. ARCS GONFLABLES

Les arcs gonflables sont amovibles individuellement et sont rattachés mécaniquement à la toile de couverture. Chaque arc gonflable est constitué d'une enveloppe extérieure et d'une chambre à air.

3.1. ENVELOPPE

Elle est réalisée dans un tissu PVC classé M2 et comporte :

- 28 passe-fils pour l'accrochage des accessoires : éclairage, gaine de ventilation, cloison de séparation, vélum, douche, etc.
- 4 passe-fils pour la fixation des pannes. Les pannes sont des tubes en aluminium manchonnés et venant croiser les arcs pour assurer à la tente une certaine rigidité.
- 3 fermetures à glissière pour l'accès à la chambre à air.

3.2. CHAMBRE A AIR

Elle est confectionnée par soudures haute fréquence ce qui lui confère une excellente étanchéité.

L'utilisation de polyuréthane offre une résistance optimale garantissant ainsi la longévité de la chambre à air.

En cas de perçage accidentel d'une vessie, il est possible de la remplacer en quelques minutes ou d'effectuer des réparations par collage.

Une chambre à air est composée de :

- Une valve de gonflage à clapet anti-retour pour les opérations de gonflage et de dégonflage
- Une valve de surpression

N.B. : Une variation de 1 °C entraîne une modification de la pression de 4 mb.

4. TOILE DE COUVERTURE

La couverture de la tente est un tissu polyester enduit PVC sur les 2 faces, classé M2.

L'ensemble est constitué de lèses assemblées par soudures électriques haute fréquence.

5. TAPIS DE SOL

Il est intégré à la toile de couverture et réalisé dans un tissu enduit PVC spécial antiglisse.

Toutefois, il peut être indépendant et raccordé à la toile par système agrippant.

6. LES PORTES

Au centre de chaque pignon sont aménagées 2 ouvertures verticales, obturables par fermeture à glissière. Pour ouvrir une porte, il suffit d'enrouler les battants, puis de les fixer en hauteur. Dimensions 1.75m largeur* 2m hauteur.

7. SYSTEME DE RACCORDEMENT

Les portes sont équipées en périphérie extérieure d'une bavette de raccordement étanche et normalisée OTAN. Ceci permet de raccorder 2 tentes entre elles par un système de pontet et passe-pontets.

8. BLOCS FENETRES

Ils sont composés :

- D'une moustiquaire permanente
- D'un volet translucide
- D'un volet d'occultation

Les blocs sont placés sur les murs.

Des bandes agrippantes maintiennent les volets fermés. Pour les ouvrir, il suffit donc de les enrouler de bas en haut et de les maintenir par une sangle. Dimensions intérieures : 57.5cm l*59.5cm hauteur

9. MANCHETTES PASSE FILS

Les manchettes passe-fils, d'un diamètre de 100 mm permettent le passage des câbles électriques.

Elles sont positionnées sur les pignons à 20 cm du sol et sont obturables aux extrémités par cordons.

10. MANCHETTES DE VENTILATION

D'un diamètre de 300 mm, elles permettent le passage d'une gaine de chauffage ou de climatisation. Elles sont situées sur les murs à une hauteur de 1m50 du sol. Elles sont obturables aux extrémités par un cordon que l'on vient serrer.

11. BAVETTES DE FIXATION

Le pourtour de la toile est équipé de bavettes munies d'œillets afin de fixer la tente au sol.

12. HAUBANAGE

Des points d'accroche pour le haubanage sont fixés sur le toit de la tente au niveau des boudins.

13. POIGNEES DE MANUTENTION

Des poignées en sangle sont fixées à l'extérieur de la tente, au pied de chaque boudin, ce qui permet de déplacer la tente déjà montée.

14. SAC DE TRANSPORT

Un sac en toile enduite PVC, équipé de poignées en sangle permet le stockage et un transport facile de la tente.

15. CAISSES D'ACCESSOIRES

La tente est livrée avec une caisse d'accessoires comprenant :

Les piquets
Une massette
Des haubans
Un gonfleur à pied

Un kit de réparation contenant :
Un tube de colle
Des Rustines
Des crochets en S

16 .LES COLORIS

BEIGE

BLANC

JAUNE

Autres coloris : sur demand

17. LES ACCESSOIRES EN OPTION

Les tentes REYNAUD CAUVIN YVOSE peuvent être équipées de différents accessoires visant à améliorer le confort.

A1/ GONFLEUR ELECTRIQUE MODELE SIMPLIFIE AVEC SA GAINES

Soufflante monophasée 230 V (120V)

Débit 1 500 l/mn

Pression 250 mbar

Puissance 1 100 W

Sangle pour portage à l'épaule

Léger et économique, permet le gonflage et le dégonflage des arcs individuellement.



A2/ GONFLEUR ELECTRIQUE AVEC SA GAINES

Soufflante monophasée 0.75 kw, fonctionnant en mode gonflage et dégonflage, avec un débit de 120 m³/h à 25 mbar, permettant le gonflage simultané de tous les arcs.

Il est équipé de :

- ✓ *D'un cadre de protection et de portage*
- ✓ *D'un prolongateur électrique de longueur de 10 mètres avec fiche mâle en caoutchouc*
- ✓ *D'un interrupteur de mise en route étanche*
- ✓ *D'une gaine de gonflage « pieuvre » avec alimentation sur chaque boudin et robinet d'isolement à chaque sortie*



B/ BLOC D'ÉCLAIRAGE

Double néons de 2 x 36W équipant un module de 15m².
Plusieurs blocs peuvent être branchés en série sur une tente de 30, 45 ou 60m², 75m².
Chaque bloc est fixé sur le haut des arcs gonflables à l'aide d'une chaînette équipée de crochets S.



C/ COFFRET DE RACCORDEMENT ÉLECTRIQUE

En thermoplastique avec un indice de protection LP44LK05 équipé :

- ✓ D'un disjoncteur 1+N15A 30mA
- ✓ De 3 prises 2 x 10/16A +T 230V
- ✓ D'un cordon fiche H07RN-F 3G 2.5 de longueur 3 mètres avec fiches mâles européennes LP447
- ✓ Une rallonge de 2.5 mètres permettant de raccorder les éclairages au coffret électrique



D/ CLIMATISEURS MONOBLOCS PORTABLES

Type WMC – 7 KW. Le kit climatisation type WMC est un système aéraulique comprenant un climatiseur monobloc skid et l'ensemble des accessoires permettant de se raccorder à une tente mobile.

Caractéristiques du climatiseur monobloc :

- *Châssis carré, gerbable, avec rangement des 2 sacs de gaines dans panier inférieur. Verrouillage des gaines par le piquet de terre,*
- *Climatiseur monobloc avec capot spécial de distribution d'air et ventilation forcée (900 m³/h),*
- *Puissance frigorifique 7 kW (24000 Btu/h),*
- *Compresseur type à piston. Charge de gaz R407C. Dispositif de détente par capillaire,*
- *Plage de fonctionnement (mini/maxi : 20°C /50°C°),*
- *Capacité de déshumidification de 2.5 l/h (30°C/ 80% HR),*
- *Couleur vert OTAN,*
- *Poids de 140 kg + 20 kg d'accessoires,*
- *Encombrement : 1108 x 800 x h 990,*
- *Consommation : 3.31kw/h*

Accessoires compris dans le kit de climatisation :

- ✓ *2 gaines isolées de 4 mètres, connexion rapide au climatiseur. Les gaines se rangent dans un sac intégré et dans les paniers sous le climatiseur. Couleur des gaines vert OTAN.*
- ✓ *2 roues gonflables et démontables.*
- ✓ *Thermostat de commande avec 10 m de câble (précablé au climatiseur).*

- ✓ *Câble d'alimentation électrique avec prise P17 monophasée.*

La mise en service du kit climatisation est très simple. Il suffit de :

- raccorder les gaines souples de la tente par les orifices prévus à cet effet,
- raccorder ces gaines souples au climatiseur par l'intermédiaire des raccords rapides,
- raccorder l'alimentation électrique à une alimentation monophasée protégée,
- placer le thermostat de l'appareil à l'intérieur de la tente,
- mettre en service par le bouton « marche ».



E/ SAS DE RACCORDEMENT LATERAL

Partie(s) latérale(s) permettant une connexion des tentes sur le long pan.

Equipées d'une ouverture obturable par fermetures à glissières et d'un SAS de raccordement en périphérie étanche et normalisé.

F/ CLOISON DE SEPARATION

Se fixant sur les arcs gonflables, elle permet d'isoler les travées d'1 tente.

Elle est équipée d'une porte et de passages pour câbles électriques.

G/ FILETS DE PLAFONDS AMOVIBLES

Couvrant l'espace entre 2 boudins, soit la surface comprise entre les 2 arêtes sablières en passant par le faîtage.

Il est de mailles ajourées et permet l'accrochage d'équipements légers.

H/ GAINÉ DE REPARTITION D'AIR CHAUD

Se fixant à l'intérieur de la tente au niveau du faîtage.

Elle permet une répartition plus homogène du chauffage à l'intérieur de la tente.

I/ PARE-SOLEIL

Le pare-soleil recouvre la tente (toit + mur) afin de réaliser un ombrage, supprimant ainsi les phénomènes thermiques solaires (effet de serre, rayonnement).

Il est constitué de trois boudins gonflables diam. 280 mm, glissés dans des fourreaux servant d'entretoises, afin de réaliser une lame d'air entre le pare-soleil et la tente.

L'un est positionné longitudinalement sur le faîtage de la tente, les deux autres sont situés près des sablières.

Le pare-soleil est en grille PVC.

La fixation au sol est assurée par des sangles d'arrimage réparties sur les deux longs pans ainsi que par des points d'attache pour hauban au niveau des pignons.

Le montage



Quelques Photos de présentation :



Le SAS d'entrée



La cabine de douche



Les douches



LE CHAUFFE EAU



LA POMPE DE VIDANGE



Chauffage